

INTRODUCTION GENERALE (1)

I. VATICAN II

Constitution dogmatique *Dei Verbum*, chapitre IV et V.

Déclaration *Nostra aetate* sur les relations de l'Église avec les religions non-chrétiennes votée le 15 octobre 1965, par 1763 voix pour et 250 voix contre.

4. La religion juive

Scrutant le mystère de l'Église, le saint Concile rappelle le lien qui relie spirituellement le peuple du Nouveau Testament à la lignée d'Abraham.

L'Église du Christ, en effet, reconnaît que les prémices de sa foi et de son élection se trouvent, selon le mystère divin du salut, chez les patriarches, Moïse et les prophètes. Elle confesse que tous les fidèles du Christ, fils d'Abraham selon la foi, sont inclus dans la vocation de ce patriarche, et que le salut de l'Église est mystérieusement préfiguré dans la sortie du peuple élu hors de la terre de servitude. C'est pourquoi l'Église ne peut oublier qu'elle a reçu la révélation de l'Ancien Testament par ce peuple avec lequel Dieu, dans sa miséricorde indicible, a daigné conclure l'antique Alliance, et qu'elle se nourrit de la racine de l'olivier franc sur lequel ont été greffés les rameaux de l'olivier sauvage que sont les Gentils. L'Église croit, en effet, que le Christ, notre paix, a réconcilié les Juifs et les Gentils par sa croix et en lui-même, des deux, a fait un seul.

L'Église a toujours devant les yeux les paroles de l'apôtre Paul sur ceux de sa race « à qui appartiennent l'adoption filiale, la gloire, les alliances, la législation, le culte, les promesses et les patriarches, et de qui est né, selon la chair, le Christ » (*Rm 9, 4-5*), le Fils de la Vierge Marie. Elle rappelle aussi que les Apôtres, fondements et colonnes de l'Église, sont nés du peuple juif, ainsi qu'un grand nombre des premiers disciples qui annoncèrent au monde l'Évangile du Christ.

Selon le témoignage de l'Écriture Sainte, Jérusalem n'a pas reconnu le temps où elle fut visitée ; les Juifs, en grande partie, n'acceptèrent pas l'Évangile, et même nombreux furent ceux qui s'opposèrent à sa diffusion. Néanmoins, selon l'Apôtre, les Juifs restent encore, à cause de leurs pères, très chers à Dieu, dont les dons et l'appel sont sans repentance. Avec les prophètes et le même Apôtre, l'Église attend le jour, connu de Dieu seul, où tous les peuples invoqueront le Seigneur d'une seule voix et « le serviront sous un même joug » (*So 3, 9*).

Du fait d'un si grand patrimoine spirituel, commun aux chrétiens et aux Juifs, le saint Concile veut encourager et recommander la connaissance et l'estime mutuelles, qui naîtront surtout d'études bibliques et théologiques, ainsi que d'un dialogue fraternel. Encore que des autorités juives, avec leurs partisans, aient poussé à la mort du Christ, ce qui a été commis durant sa Passion ne peut être imputé ni indistinctement à tous les Juifs vivant alors, ni aux Juifs de notre temps. S'il est vrai que l'Église est le nouveau Peuple de Dieu, les Juifs ne doivent pas, pour autant, être présentés comme réprouvés par Dieu ni maudits, comme si cela découlait de la Sainte Écriture. Que tous donc aient soin, dans la catéchèse et la prédication de la Parole de Dieu, de n'enseigner quoi que ce soit qui ne soit conforme à la vérité de l'Évangile et à l'esprit du Christ.

En outre, l'Église, qui réprouve toutes les persécutions contre tous les hommes, quels qu'ils soient, ne pouvant oublier le patrimoine qu'elle a en commun avec les Juifs, et poussée, non pas par des motifs politiques, mais par la charité religieuse de l'Évangile, déplore les haines, les persécutions et les manifestations d'antisémitisme, qui, quels que soient leur époque et leurs auteurs, ont été dirigées contre les Juifs.

D'ailleurs, comme l'Église l'a toujours tenu et comme elle le tient encore, le Christ, en vertu de son immense amour, s'est soumis volontairement à la Passion et à la mort à cause des péchés de tous les hommes et pour que tous les hommes obtiennent le salut. Le devoir de l'Église, dans sa prédication, est donc d'annoncer la croix du Christ comme signe de l'amour universel de Dieu et comme source de toute grâce.

II. APRES VATICAN II

Pâques 1973 : Déclaration du Comité épiscopal français pour les relations avec le judaïsme : « *L'attitude des chrétiens à l'égard du judaïsme.* »

1^{er} décembre 1974 - Commission Pontificale pour les relations religieuses avec le Judaïsme : « *Orientations et suggestions pour l'application de la déclaration conciliaire Nostra aetate, n° 4.* »

24 juin 1985 - Commission du Saint-Siège pour les relations avec le Judaïsme : « *Catholiques et Juifs : un nouveau regard.* »

III. LES LIEUX LITURGIQUES DANS LES ECRITURES

Le Temple (cf. Lettre aux Hébreux, chapitre 9). Nommé 70 fois dans le NT.

cf. *Polycop sur l'Histoire du Temple de Jérusalem*

La Synagogue (cf. Néhémie, chapitre 8 – Luc 4, 15-22). Nommée 60 fois dans le NT

(*Synagogè*, en grec ; *Beth ha-knesset*, en hébreu)

IV. LES PRINCIPALES FÊTES JUIVES

Shabbat : Jour par excellence de la liturgie juive.

Pessah (Pâques) : 1^{ère} des 3 fêtes de pèlerinage à Jérusalem qui fait mémoire de la libération d'Égypte.

Chavouoth (Pentecôte) : 2^e des 3 fêtes de pèlerinage qui fait mémoire du Don de la Loi au Sinäi

Soukkoth (Tentes / Cabanes) : 3^e et dernière fête de pèlerinage à Jérusalem qui fait mémoire des années d'errance dans le désert avant l'entrée en Terre Promise (fête agricole d'automne pour rendre grâce à Dieu pour les dons accordés par la nature et bénir Dieu pour l'année écoulée.) cf. Jn 7, 2-14s.

Hanoukka (Dédicace du Temple de Jérusalem après la victoire des Maccabées) Souvenir pendant 8 jours de la purification et de la reconsécration du Temple en 164 av. è.c suite à la profanation du roi syrien Antiochus Epiphane). Proche du Noël chrétien, les Juifs donnent des cadeaux aux enfants.

Roch ha-Chanah (Nouvel An juif, anniversaire de la création, ouverture des 10 jours de pénitence) et **Yom Kippour** (Fête du Grand Pardon) : 2 fêtes étalées sur 10 jours. (cf. Lettre aux Hébreux 9, 1-28 qui interprète Yom Kippour en lien avec le sacrifice du Christ.

Pourim (Sorts) : commémoration de la délivrance miraculeuse du peuple juif dans le royaume Perse au temps de la reine Esther (5^e siècle av. è.c). *Pourim* signifie « tiré au sort » et fait référence aux dés lancés pour fixer la date du massacre des juifs (Esther 3, 7-14 ; 9, 20s)

V. PRINCIPALES PRIERES JUIVES

Berakah [berakoth] (Bénédiction) : prière de bénédiction / action de grâce. Prière juive par excellence.

Shema' Israël : Credo d'Israël composé de 3 passages bibliques : Dt 6, 4-9 ; 11, 13-21 ; Nb 15, 37-41.

Qaddish (Sanctification) : Prière récitée en araméen pour la venue du Royaume de Dieu, à la fin de l'homélie et de l'office communautaire à la synagogue. *Qaddish des orphelins* : prière pour les morts.

Tefillah (Shemoneh esreh ou Amidah) : 18 bénédictions : 3 bénédictions initiales + 12/13 bénédictions + 3 bénédictions finales.

Hallel = « Louez D. » (Psaumes 113 à 118) chantés aux 3 fêtes de pèlerinage à Jérusalem.

VI. DE LA TORAH AU TALMUD (cf. Tableau)

VII. LE SIDDIR ou LIVRE DE PRIERE

Tous les livres de prière de la liturgie juive sont postérieurs de plusieurs siècles au Nouveau Testament (9^e siècle). Cependant, le *Siddur* (manuel liturgique) est l'écho de la prière de Jésus et des premières communautés chrétiennes. Il se compose de trois parties :

- La liturgie **quotidienne** chez soi ou à la synagogue (matin, midi, soir) avec *Shema' Israël*, *Tefillah* (18 bénédictions), *Birkat ha-mazon* (prières de la table), psautier, passages bibliques...
- la liturgie du **sabbat et des fêtes** (Pâques, Pentecôte...)
- la liturgie pour des **événements ou circonstances particulières** (repas, maladie, mort, mariage...)